

Image not found or type unknown



Heritage mon compagnon est vendeur

Par **annick**, le **20/04/2008 à 13:15**

le message que je vous avais demandé, j'avais oublié de vous dire que mon compagnon avait signé un compromis de vente il y a une semaine, car il à vendu la maison de sa maman décédé, et il sont trois héritiers.
Mon compagnon voulait savoir si à la signature définitif combien de temps après le notaire lui donnera l'argent après que l'acheteur, à donner son chèque pour la maison merci

Par **Visiteur**, le **20/04/2008 à 23:26**

IL est peu probable qu'il ait pu mettre en vente une maison sans l'accord des autres héritiers !?
Si la vente est réalisée, la signature de tous les héritiers est requise et chacun reçoit sa part de la vente.